

# BIEN FAIRE LES CHOSES.

Confiance, Intégrité, Loyauté, Courage, Respect,  
Transparence, Responsabilité.

## LES ATTENTES DE STORK PAR RAPPORT AUX FOURNISSEURS ET AUX PRENEURS D'ORDRE DANS LE DOMAINE DU COMPORTEMENT DE L'ENTREPRISE ET DE L'ÉTHIQUE



Pour Stork, mener les affaires avec correction revêt beaucoup d'importance. Dans tous ses actes, l'intégrité est essentielle et Stork vise les normes de comportement professionnelles et les éthiques les plus élevées. Cet objectif fait intégralement partie du succès de Stork et nous sommes convaincus qu'il peut influencer favorablement tous nos fournisseurs, preneurs d'ordre, collaborateurs et investisseurs, et tous les éléments de la société dans laquelle nous sommes actifs.

De tous nos fournisseurs et preneurs d'ordre, nous attendons qu'ils fassent le nécessaire pour comprendre quelles sont nos attentes et comment s'y conformer. Et qu'ils fassent de même.

à l'égard de leurs fournisseurs et preneurs d'ordre, pour qu'eux aussi s'y conforment. Notre succès mutuel et la continuité de nos relations professionnelles en dépendent. Stork se réserve le droit de contrôler si le mode de gestion d'un fournisseur ou d'un preneur d'ordre satisfait à nos attentes. Le fait de ne pas se conformer à nos attentes peut constituer pour nous une entrave au maintien ou à la poursuite des relations d'affaires.

Stork attend de ses fournisseurs et preneurs d'ordre qu'ils possèdent et adoptent une politique et des procédures qui exigent le respect de la législation et de la réglementation et de tout ce qui se rapporte à nos attentes. Ces attentes peuvent parfois être adaptées et modifiées. Une version actuelle est disponible sur

[www.bilfinger.com/nl/nl/over-ons/resources/inkoop-leveranciers/](http://www.bilfinger.com/nl/nl/over-ons/resources/inkoop-leveranciers/)

Pour toutes vos questions, remarques et pour le support à la formation à propos de nos attentes, prenez contact avec notre département Achats sur [sts.procurement@stork.com](mailto:sts.procurement@stork.com).

Les fournisseurs et preneurs d'ordre peuvent également lire dans notre Code de conduite professionnel et éthique comment nous exprimons ces attentes pour nos collaborateurs. Ce dernier est disponible sur <https://www.bilfinger.com/en/about-us/sustainability-at-bilfinger/governance/>



### SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT (HSE)

Nous accordons la plus grande priorité à la santé et à la sécurité de nos collaborateurs et de toutes les personnes impliquées dans nos activités. De nos fournisseurs et preneurs d'ordre, nous attendons:

- qu'ils offrent un environnement de travail qui aide à la prévention des accidents, limite à un minimum l'exposition aux risques pour la santé, soit conforme à la législation en vigueur en matière de sécurité et de santé des collaborateurs, et limite à un minimum les effets néfastes pour la communauté environnante;
- qu'ils adoptent une méthode de travail sûre (y compris les exigences légales et spécifiques au contrat) dans toutes leurs activités et tiennent compte de la sécurité dans chaque aspect de leurs processus de travail, dans l'attitude et le comportement de tous leurs collaborateurs; et
- qu'ils possèdent un mode de gestion respectueux de l'environnement conforme à la législation écologique en vigueur.

### DROITS DE L'HOMME ET PRATIQUES DE TRAVAIL

La santé des collaborateurs de nos fournisseurs et preneurs d'ordre est cruciale pour Stork pour un travail de qualité. De nos fournisseurs et preneurs d'ordre, nous attendons:

- qu'ils souscrivent aux droits de l'homme et les respectent, et qu'ils évitent toute complicité dans leurs violations, y compris par l'approvisionnement responsable des minerais de conflit;
- qu'ils travaillent sans faire appel au travail sous la contrainte, obligatoire ou forcé, ou des ouvriers occasionnels;
- qu'ils n'utilisent jamais de pratiques trompeuses ou frauduleuses lors de l'engagement de collaborateurs ou dans l'offre d'emploi;;
- qu'ils traitent leurs collaborateurs avec dignité, respect et loyauté; et
- qu'ils effectuent toutes leurs activités de façon socialement responsable, non-discriminatoire et conforme à la législation en vigueur, dont celle relative à l'égalité des chances, au travail des enfants, au travail contraint ou obligatoire, aux heures de travail, aux salaires et allocations, à la liberté d'association, à la protection des données et à un environnement de travail sans intimidation.

### LES MINÉRAUX DES CONFLICTS

Stork s'engage à offrir des produits qui ne contiennent pas de minéraux (Etain, Tantale, Tungstène et or) en provenance de mines qui soutiennent ou financent des conflits commis en République Démocratique du Congo ou dans les pays voisins. À cet égard, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils:

- fassent preuve de diligence raisonnable pour enquêter sur la source de tout minerai;
- répondent en temps opportun à nos demandes de renseignements concernant leurs sources de minerais;
- fournissent à Stork uniquement des produits et des matériaux ne provenant pas d'un pays qui est source à conflit.

### CONTRÔLES FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS

De nos fournisseurs et preneurs d'ordre, nous attendons:

- qu'ils tiennent des livres comptables et tableaux de bord opérationnels, et une gestion et des comptes corrects, complets, rigoureux, transparents et compréhensibles et disposent d'un système de contrôles internes efficaces;
- qu'ils créent, conservent et écartent un système de comptabilité conformément aux exigences légales et contractuelles en vigueur;
- qu'ils tiennent une administration correcte et complète rédigée pour Stork, dont une administration des heures de travail et des frais;
- qu'ils ne partagent jamais des informations confidentielles et/ou non-publiques à propos de Stork; et
- qu'ils respectent la législation relative au délit d'initié, dont l'interdiction d'acheter ou de vendre des actions ou des conseils (p. ex. des tuyaux) de tiers afin d'acheter ou de vendre des actions alors qu'ils disposent d'informations confidentielles et/ou non-publiques importantes à propos de Fluor et / ou de Stork.

### CONFUSION D'INTÉRÊTS, CADEAUX, DIVERTISSEMENTS ET AVANTAGES PROFESSIONNELS

Nos fournisseurs et preneurs d'ordre, leurs collaborateurs et les membres de leur famille ne peuvent pas bénéficier d'avantages inconvenants en raison de leur relation avec Stork, ni autoriser que d'autres activités soient contraires aux intérêts de Stork.

De nos fournisseurs et preneurs d'ordre, nous attendons:

- qu'ils limitent les articles promotionnels ou divertissements pour nos collaborateurs aux avantages professionnels normaux, dans le cadre des pratiques commerciales acceptées. Ces avantages ne peuvent jamais avoir pour objectif d'influencer une décision professionnelle de façon inconvenante, de créer un conflit d'intérêts ou d'en susciter les apparences; et
- qu'ils soumettent leurs éventuels conflits d'intérêts à l'évaluation de Stork avant d'accorder des avantages ou de conclure une transaction commerciale.



### PAIEMENTS INCONVENANTS

Stork applique une politique de tolérance zéro concernant la corruption et attend une même position de la part de ses fournisseurs et preneurs d'ordre. La corruption est le fait de donner ou de promettre de donner, directement ou indirectement, quelque chose de valeur dans le but d'influencer de façon inconvenante les actes d'un tiers. Les pots-de-vin peuvent revêtir la forme de numéraires, de cadeaux, de remboursement de voyages, d'hospitalité, de vacances, de débours, de prêts ou de la fourniture gratuite de produits ou au-dessous de la valeur du marché, d'avantages mutuels, de contributions politiques ou caritatives, ou encore une rémunération ou un avantage quelconque direct ou indirect.

### CONTRÔLES COMMERCIAUX

De nos fournisseurs et preneurs d'ordre, nous attendons:

- qu'ils soient et se tiennent au courant des contrôles à l'exportation, des sanctions économiques et de la législation anti-boycott qui s'appliquent à leurs activités avec et pour Stork;
- qu'ils ne participent jamais aux boycotts et autres pratiques commerciales limitatives qui sont interdites ou punissables en vertu de la législation de l'Union européenne, des États-Unis ou de la législation locale en vigueur; et
- qu'ils informent Stork de toute contradiction apparente des exigences légales en vigueur aux États-Unis et localement, comme la législation qui a été adoptée par le Canada, le Mexique et les membres de l'Union européenne et qui bloque certaines limitations américaines.

### PRÉVENTION CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Van onze leveranciers en opdrachtnemers verwachten we dat ze zich houden aan de geldende wetgeving die witwassen verbiedt en contant geldtransacties en andere verdachte transacties in relatie tot Stork contracten melden aan hun Stork contactpersoon.

### MOYENS D'EXPLOITATION

Les moyens de Stork comprennent l'immobilier, les actifs, la propriété intellectuelle et les informations confidentielles de toutes les entreprises Fluor. De nos fournisseurs et preneurs d'ordre, nous attendons:

- qu'ils préservent les moyens de Stork utilisés pendant l'exécution des activités et qu'ils n'utilisent ces moyens qu'à des fins professionnelles légales dans l'intérêt de Stork et des autres entreprises de Fluor.
- qu'ils respectent en tout temps les droits de propriété intellectuelle de Stork, des autres entreprises Fluor et des tiers; et
- qu'ils conservent, manipulent et traitent toutes les informations confidentielles uniquement en interne, avec le plus grand soin possible et conformément à la législation en vigueur, et qu'ils ne les distribuent qu'aux personnes qui en ont besoin dans leurs activités professionnelles.

### CONCURRENCE LOYALE

Stork croit au système de marché ouvert dans lequel le mérite, la qualité, le prix et d'autres facteurs objectifs déterminent qui réussit ou non. De nos fournisseurs et preneurs d'ordre, nous attendons:

- qu'ils pratiquent une concurrence loyale;
- qu'ils respectent la législation de communication en vigueur; et
- qu'ils ne participent jamais à des pratiques limitant la concurrence comme les ententes sur les prix ou la manipulation des procédures de mise en adjudication.

## ACTIVITÉS POUR LES POUVOIRS PUBLICS

De nos fournisseurs et preneurs d'ordre qui participent à des projets impliquant des instances ou des services publics, nous attendons qu'ils respectent toutes les règles spéciales auxquelles ils sont soumis..

## SIGNALER LES PROBLÈMES

Nos fournisseurs, preneurs d'ordre et leurs collaborateurs doivent signaler immédiatement les problèmes par rapport au comportement de l'entreprise et à l'éthique concernant ou ayant une influence sur Stork, peu importe si le problème concerne le fournisseur ou preneur d'ordre, en prenant contact avec l'une des personnes / l'un des départements suivants:

1. leur personne de contact chez Stork;
2. le département des Achats de Stork par l'adresse e-mail [sts.procurement@stork.com](mailto:sts.procurement@stork.com);
3. la Compliance and Ethics Hotline de Fluor, par téléphone au **+1-704-540-2248**, ou par l'un des numéros gratuits suivants:

Australie 1-800-850-107

Canada 1-800-223-1544

Chili 1230-020-5417

Chine Unicom 10-800-711-0833

Chine Telecom South 10-800-110-0780

Colombie 01800-012-9649

Inde 000-800-100-1329

Mexique 001-888-818-9370

Pays-Bas 0800-022-0781

Philippines 1-800-1-111-013

Pologne 0-0-800-111-1756

Arabie Saoudite 800-844-6984

Afrique du Sud 0800-980-651

Espagne 900-98-1171

Émirats arabes unis 8000-441-6990

Royaume-Uni 0808-234-4002

États-Unis 1-800-223-1544; ou

4. par internet: [www.fluorhotline.com](http://www.fluorhotline.com).

Par la Compliance and Ethics Hotline de Fluor, les collaborateurs, fournisseurs, preneurs d'ordre et autres de Fluor (y compris Stork) peuvent signaler des activités ou circonstances pouvant signifier un comportement illégal ou contraire à l'éthique, ou toute violation à ces attentes ou à notre code de conduite professionnel et éthique. Un fournisseur ou preneur d'ordre peut également être prié de prendre de telles mesures si Stork ou Fluor peut raisonnablement souhaiter qu'il participe à une enquête relative à un problème éthique impliquant une entreprise de Stork ou de Fluor, et le fournisseur ou le preneur d'ordre. Notre politique interdit les représailles contre les personnes qui signalent un problème éthique. Prenez contact avec la Compliance and Ethics Hotline de Fluor si vous estimez que vous êtes victime de représailles après avoir signalé un problème éthique.

Signalez les inconduites  
pour les faire disparaître

UNIMMORAL  
UNIMMORAL  
UNIMMORAL  
UNIMMORAL  
UNIMMORAL  
UNIMMORAL  
MORAL  
MORAL

Signalez les comportements  
contraires à l'éthique. Vous  
faites la bonne choix.

